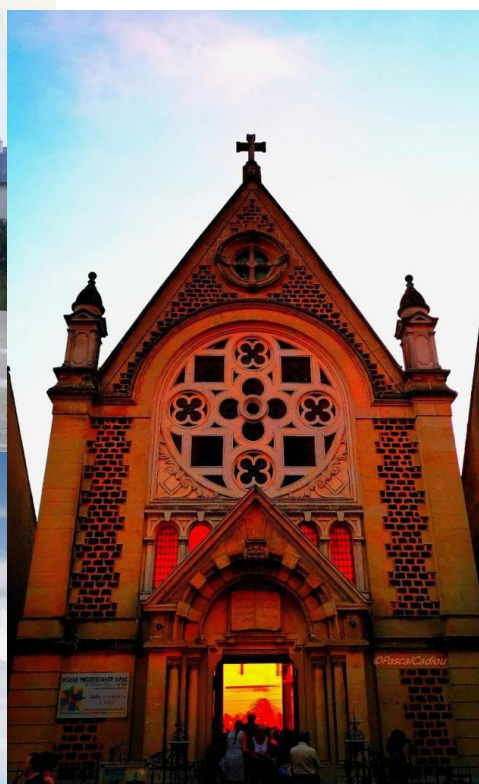


Eglise Protestante Unie de France

Région Ouest

SYNODE REGIONAL

10ème session



11-13 novembre 2022

Le Mans

Le contenu de ce cahier est public et a vocation à être diffusé. Il est disponible sur <https://region-ouest.epudf.org/les-synodes-regionaux/>. Un exemplaire sur papier sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

Sommaire

Bureau du synode.....	3
Aumônier	3
Offrande du culte synodal.....	3
Majorité.....	3
Message du président du conseil régional	4
Message du trésorier du conseil régional.....	8
Décisions financières	22
COMPTES 2021	22
Décisions autres que financières.....	24
Election du modérateur de la 11 ^{ème} session	25
Vœux adoptés.....	26

Bureau du synode

Modération

Modérateur	Agnès PASCARAUT-THILAKARATHNE
Vice-modérateurs	Françoise HANGOUËT Bertrand MARCHAND

Questure

Coordination	Loïc ENGELHARD
Mme	Marie-Pierre PATONNIER
Ministre Proposant	Randy GREER, Rafaële GONDRAN
Pasteur	Lilian SEITZ

Secrétariat

Coordination	Claudie de TURCKHEIM
Mme	Elisabeth RENAUD,
Ministre proposant	Laura AUSDERAU
M	Rémy HUBSCHER

Aumônier

Pasteur Enrico BENEDETTO

Offrande du culte synodal

L'offrande recueillie lors du culte s'est élevée à 1 510 €. Cette somme est affectée à Mad'Agri.

Majorité

Le nombre total des voix délibératives au sens de l'article 12.3 du règlement du synode régional du règlement intérieur du synode était de 87 voix. La majorité absolue était donc de 45 voix.

Message du président du conseil régional

Madame la modératrice, madame, monsieur les vices modérateurs, chers collègues, chers amis,
Bienvenue au Mans, pour ce 10^{ème} synode régional de l'EPUdF en région Ouest.

Merci à chacune et chacun pour votre présence. Vous représentez les Eglises locales, les œuvres et les mouvements de l'Eglise, vous êtes invités, ayant une responsabilité dans une Eglise sœur, ou une association ; vous représentez les forces dynamiques de l'Eglise.

Je suis très heureux de vous retrouver pour ces trois jours de travail, de rencontres, de débats.

Faire le point.

L'an passé, je vous ai laissé, en vous donnant rendez-vous en 2022 pour faire le point sur les transformations que vivent les Eglises locales. Faire le point, c'est ce que nous vous proposons tout au long de ce synode, avant de nous lancer à nouveau dans un travail de réflexion pour réfléchir à ce dont nous avons réellement besoin pour que l'Eglise vive sa vocation aujourd'hui. Nos débats aborderont la question du discernement des priorités, la question des transformations nécessaires, la question des finances, de la formation, des bâtiments.

Vous avez lu, dans le rapport du Conseil régional, que j'évoque le rapport du Conseil régional de 2002 qui s'était déroulé à Rennes. J'ai relu le message du président du Conseil régional de l'époque, et les mots écrits il y a vingt ans n'ont pas pris une ride. J'aurais pu ressortir ce message, vous auriez trouvé qu'il est d'une actualité étonnante.

Il évoque la place du pasteur dans une communauté locale, il propose un renforcement de la formation des conseillers presbytéraux et en particulier des présidents, il pose la question de la tâche du pasteur. Il consacre tout un chapitre sur le bouleversement du temps et de l'espace et du coup bouscule le cadre paroissial. Il pose la question de la solidarité entre les Eglises locales, prend en compte les singularités de chacune.

Enfin, un paragraphe est consacré à la recherche de moyens pertinents pour témoigner hors les murs.

Vous l'entendez, tout y est ! Avons-nous l'impression de répéter l'histoire ? Et dans vingt ans, est-ce que ces questions seront encore d'actualité ? Ou alors tout simplement, la société sans cesse en mouvement impose-t-elle à l'Eglise de toujours et encore se réformer ?

Un autre rythme.

Le rythme de la vie s'est accéléré et a beaucoup changé.

La façon de travailler change. Les heures en présence et les heures en télétravail bouleversent beaucoup les codes du travail, les priorités évoluent. Avoir découvert que travailler ne signifie pas forcément se rendre au bureau, est un changement de paradigme important, qui déteint sur la vie de l'Eglise. Par exemple, nous pouvons être membre d'une Eglise locale sans forcément nous déplacer et finalement vivre le culte chaque dimanche bien assis sur notre canapé.

Il y a 52 ans la région Ouest n'existait pas, ni l'EPUdF. Ce qui semble avoir toujours existé dans l'Eglise, peut n'être dans le fond, que très récent. Tout est en mouvement !

En vingt ans trois présidents de la région Ouest se sont succédés avant moi et leur travail a permis qu'aujourd'hui nous soyons prêts à bousculer encore les habitudes et à mettre l'évangélisation au cœur de nos priorités. Cela signifie-t-il que nous sommes, aujourd'hui, prêts à dépasser nos sécurités et nos conventions pour oser rendre audible une parole de vie qui n'est presque plus compréhensible pour la plupart de nos contemporains ?

Toute ces réflexions, ces questions, vous les connaissez ; mais que fait-on concrètement ?

La question de l'évangélisation doit être réfléchie et travaillée avec justesse. Je ne parle pas ici d'aller très loin de nos villes et de nos campagnes, mais plutôt de nous questionner sur comment vivre avec les personnes que nous croisons tous les jours. Notre famille, nos collègues de bureau, nos voisins, nos potes de sport. Saisissons-nous les occasions données pour parler de notre foi ? Comment trouver les mots simples et justes ? Nous devons pleinement habiter le monde qui nous entoure. L'évangélisation c'est aussi vivre en fraternité avec les membres de l'Eglise. *Car c'est à l'amour que vous aurez les uns pour les autres qu'ils reconnaîtront que vous êtes mes disciples.* Jean 13, 35. le témoignage se donne aussi dans nos attitudes, notre capacité à pardonner et à accepter un pardon.

Attention, aimer ne signifie pas être toujours d'accord les uns avec les autres, mais cela invite à être capable de se parler en vérité, avec beaucoup d'empathie, et sans se vexer ! Je sais que malheureusement cela est pratiquement incompatible avec notre humanité.

Aller plus loin.

Tout cela étant dit, je voudrai vous proposer d'aller plus loin.

Mon travail en tant que président du Conseil régional est passionnant. La joie de ce ministère, se trouve dans les projets qui unissent les communautés, dans une dynamique d'ouverture, qui met au second plan le besoin personnel, pour s'ouvrir pleinement aux autres.

Il y a 20 ans le président de Conseil régional écrivait : *Elle (l'Eglise) cherche les voies d'un mode de témoignage qui corresponde à ses convictions et à son style, qui soit pertinent pour l'extérieur comme en son sein, qui privilégie sans doute la rencontre, qui expose des convictions et qui s'expose en se rendant vulnérable.*

Nos communautés ne devraient être que des portes ouvertes, proposant une écoute et une parole qui console, redonne de l'espoir, pardonne, aime et se confronte à la vie.

Lorsque nous évoquons l'évangélisation, c'est d'abord de cela que nous parlons, parce que l'Eglise, c'est avant tout les personnes et non pas les bâtiments.

Vivre pleinement l'ouverture nous oblige à faire le deuil d'un temps où les communautés abondaient d'adultes et de jeunes où rares étaient les non protestants.

Deuil d'une suprématie de la chrétienté. Deuil d'une Eglise qui se perpétue de parents à enfants. Deuil aussi d'une civilisation où il fallait du temps pour agir où l'Eglise était un pilier de la société, connue de tous. Aujourd'hui, elle est inconnue de nos contemporains. C'est bien un deuil que nous devons vivre et accompagner.

Il y a donc la fin d'une époque, et en même temps un climat qui évolue !

Rappelons-nous le discours prononcé par Jacques Chirac le 2 septembre 2002 au Sommet de Johannesburg qui est resté dans les mémoires comme un discours historique avertissant de l'urgence de la lutte contre le dérèglement climatique. « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. *Nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas. Prenons garde que le XXI^e siècle ne devienne pas pour les générations futures celui d'un crime de l'humanité contre la vie* ». Ce sommet devait aux yeux du président français exprimer « haut et fort » le désir de protection de l'environnement et d'aide au développement des pays les plus pauvres.

Vingt ans plus tard la question du réchauffement climatique peut énerver certains et mettre en colère d'autres, il n'empêche que l'été 2022 en France, a montré combien tout cela s'accélère.

Notre Eglise doit prendre sa place dans l'écoute des peurs de ces changements. Evoquer le changement climatique, c'est ouvrir d'autres priorités liées à l'accueil des réfugiés climatiques par

exemple, ou encore se rendre compte que nous devons peut-être abandonner un certain confort, des habitudes. Cela est aussi à prendre en compte dans nos réflexions.

Conflits et violence dans le monde.

Depuis la création de l'ONU il y a 75 ans, les conflits sont de moins en moins meurtriers mais durent plus longtemps.

Soulignant "l'horreur" qui se joue en Ukraine depuis l'offensive lancée par la Russie, on relève que ce conflit et les autres sapent les efforts pour mettre fin à la pauvreté à travers le monde. Le Yémen par exemple vit la pire situation sanitaire au monde avec son conflit qui dure depuis 11 ans. L'Éthiopie : Le conflit qui a éclaté en novembre 2020 est l'un des plus brutaux du monde actuel, avec des rapports faisant état de meurtres de civils et de viols collectifs, selon Amnesty International. 9 millions de personnes y crèvent de faim.

Le nombre de ces pays en conflit a doublé depuis dix ans et "cela a provoqué des flots massifs de réfugiés".

Je ne vais pas m'étaler sur ces sujets mais la question que je me pose, est liée à l'Église. Que faisons-nous ? Évidemment individuellement pas grand-chose, mais comment soutenons-nous le Conseil Oecuménique des Églises par exemple ? Lors de l'ouverture de la 11^e Assemblée du Conseil œcuménique des Églises (COE), le 31 août dernier à Karlsruhe, en Allemagne, le père Ioan Sauca, secrétaire général du COE par intérim, a communiqué un rapport abordant la crise climatique, la COVID-19, la guerre en Ukraine, et beaucoup d'autres questions agitant notre monde.

Là encore, notre Église ne peut plus se contenter de regarder uniquement son nombril et ses querelles internes, largement dépassées, lorsque nous portons nos yeux ailleurs.

Nous sommes dans le monde et ce dernier attend une parole d'espérance. Notre réflexion doit aussi prendre en compte ces questions internationales.

Une société française loin de l'Église, une Église pleine de fragilités.

Prendre de la distance avec nos propres problèmes, c'est évidemment ne pas nier que les Églises en France, sont devenues marginales. En effet, nous nous réjouissons d'être 20, 50 ou 100 au culte, peut-être un peu plus à la messe du dimanche, pour les catholiques, mais cela illustre l'ultra minorité qui fréquente les Églises.

Le professeur Elian Cuvillier donne un titre à ce temps que nous vivons actuellement : « penser l'Église dans un monde en train de finir ».

Une société qui attend un engagement des chrétiens.

Le rejet de l'Église par la société, est une invitation pour chacun de nous à entendre l'appel de l'Évangile, à poser un regard sur sa propre fragilité, sur celle du monde et à ressentir l'amour immense de Dieu. Ce fossé qui existe aujourd'hui entre l'Église et la société peut apparaître comme étant trop grand pour pouvoir travailler à son rapprochement. Pourtant depuis la Pentecôte, c'est ce chemin de réconciliation que tous les témoins du Christ invitent à prendre.

La société attend notre parole de témoin qui s'engage et œuvre pour bâtir une civilisation de l'amour où le bien commun prime.

La société attend notre parole qui invite chaque personne qu'il croise, à se remettre en route pour agir en espérance.

La société attend notre parole de témoin du Christ qui montre à voir comment ce dernier change tout pour sa vie ; voilà notre mission.

Rêver plus haut, plus grand, c'est bien. Les différents projets des Églises locales, mettent en route les paroissiens dans le témoignage de l'Évangile. Mais construisons dans le présent avec ce qui se

présente à nous. Nous ne sommes pas certains du résultat escompté mais marcher et parfois se tromper valent mieux que d'épouser la forme du canapé.

Alors dans cette société qui émerge, n'ayons pas peur. Soyons à la fois des lanceurs d'alerte quand il faut dénoncer des scandales et des injustices. Soyons des fous pour oser nous lancer dans des projets qui semblent irréalisables mais pertinents. Soyons des assoiffés de Dieu, pour sans cesse reposer nos vies en lui.

Nous allons au cours de ce synode régional, échanger, découvrir les différentes initiatives que les uns et les autres vivent dans leur Eglise locale. Il ne s'agit pas pour nous de critiquer négativement ces actions, mais au contraire d'aller à leur rencontre, afin d'échanger sur les motivations qui les ont fait naître. Nous sommes légitimes pour aller à la rencontre de la société et partager l'évangile. C'est la mission qui nous est confiée. Chaque Eglise locale construit des outils selon ses potentiels, sa situation.

Un synode sous le signe de la rencontre justement.

C'est, il me semble, le mot qui convient aujourd'hui pour définir le lieu où nous sommes attendus. Car c'est bien là que nous sommes invités à exposer notre foi, au sens de présenter des convictions claires et vécues, mais plus encore à exposer notre foi, au sens de la rendre vulnérable à Dieu, aux uns et aux autres, et au monde. Tous nos engagements, tout notre travail dans l'Eglise, c'est d'aller à la rencontre de la fragilité. La nôtre, et celle des autres.

Certains sont peut-être découragés. Ne baissez pas les bras. Comme les quatre premiers disciples dans l'évangile de Marc, que Jésus appelle, quels sont les filets que nous devons abandonner pour suivre le Christ ? Qu'est-ce qui entrave nos pas et nous empêche de nous lever ? L'Eglise, ce n'est pas une foule assise sur des bancs. Ce sont des hommes et des femmes qui se mettent en route pour devenir des disciples.

Nous allons au cours de ces 3 jours échanger sur des initiatives ici et là. Nous allons partager nos expériences. L'important n'est pas de devenir une super région de l'EPUdF. L'important est de se mettre à l'écoute, de Dieu et de ceux qui nous entourent, pour les inviter à entrer dans les pas de Dieu.

Je vous souhaite un bon synode.

Merci

Pasteur Jean-Luc Cremer, Président du Conseil régional de la région Ouest.

Pasteur Jean-Luc Cremer,
président du Conseil régional de l'Eglise Protestante Unie en région Ouest

Message du trésorier du conseil régional

Chers amis, Chers synodaux,

Bonjour

Ce rapport est composé de trois parties :

Première partie : Comptes de l'exercice 2021

Deuxième partie : Année 2022

Troisième partie : Projet de budget 2023 que nous verrons dimanche

Reprenons ces trois parties.

1. COMPTES 2021 :

Certaines Eglises n'ont pu honorer leur contribution et cela pour une somme de 43 300 € qui est équivalente à l'an dernier ce qui a conduit à un résultat d'exploitation négatif de 65 353 €. La différence n'étant pas compensée par des versements exceptionnels.

Les titres B et C sont restés en dessous de nos prévisions.

Je voudrai remarquer que les contributions entre 2020 et 2021 sont restées sensiblement égales. La baisse des contributions de certaines églises devra encore évoluer comme nous l'avons fait depuis plusieurs années.

Notre Titre C n'atteint pas le budget mais est dans la moyenne des dernières années. Seule des dépenses exceptionnelles non pensées et anticipées pourraient faire dépasser les 190 000 € budgétés.

Le fonds réserve titre B2 a été abondé pour 53 439 € par des églises locales et par des paroissiens. Ce fonds nous sert et nous servira à embaucher des pasteurs pour pourvoir le maximum d'églises que nous pourrons.

Le fonds immobilier est revenu à 41 710 € mais ne pourra pas faire face aux éventuelles nombreuses dépenses que notre équipe régionale immobilière a découvert. Il faudra faire des choix et certainement recours au fonds national immobilier. Ce sera bien sûr du cas par cas en fonction des priorités.

Les subventions accordées en 2021 (8800 €) correspondent aux legs que nous avons reçus (9800 €).

Je rappelle que ce fonds est alimenté par 10% des legs et des ventes d'immeubles. Les subventions aux Eglises se font après étude du conseil régional

De ce fait le résultat net courant est négatif de 50 867 € qui impactera notre réserve générale.

Le Conseil régional dans sa séance du 25 mars 2022 propose d'affecter :

- 50 867 € à la réserve générale

+ 53 439 à la réserve titre B2

Voici l'évolution de ces réserves au 1^{er} janvier 2022 :

La réserve générale au 1^{er} janvier 2022 sera de 222 832 € (273 699 – 50 867)

La réserve titre B2 passera à 228 637 € (175 198 + 53 439)

Le fonds immobilier à 30 966 € (41 709 – 10 743)

Le fonds Arnaud à 68 206 €

Consistoires à 49 608 € (46 920 + 2 688)

Le synode sera amené à se prononcer sur ces affectations.

Le bilan :

Le bilan est supérieur de 241 623 € par rapport à l'année dernière.

Quelques remarques :

- Cette forte augmentation est essentiellement due au résultat de l'exercice 2021.
- Au passif : Rehaussement du fonds immobilier et de la réserve titre B2. Les fonds dédiés sont en forte augmentation dû aux subventions FLAM.
- A l'actif : Stabilité des immobilisations corporelles et financières, les prêts immobiliers aux AC ont légèrement baissés. Nos disponibilités bancaires ont fortement augmentées.

2. ANNEE 2022 :

2.1 SITUATION FINANCIERE AU 31 OCTOBRE

Les Eglises locales avec la Situation Financière des Paroisses (SiFiPa)

Le SiFiPa au 31 octobre que vous avez en main vous donne la contribution versée par chaque Eglise avec sa correspondance en nombre de mois et ce qui reste à verser jusqu'à la fin de l'année. Cette année les versements ont été irréguliers et en dent de scie.

Un effort plus important a été fait en septembre et octobre pour rattraper notre retard par rapport à l'an dernier.

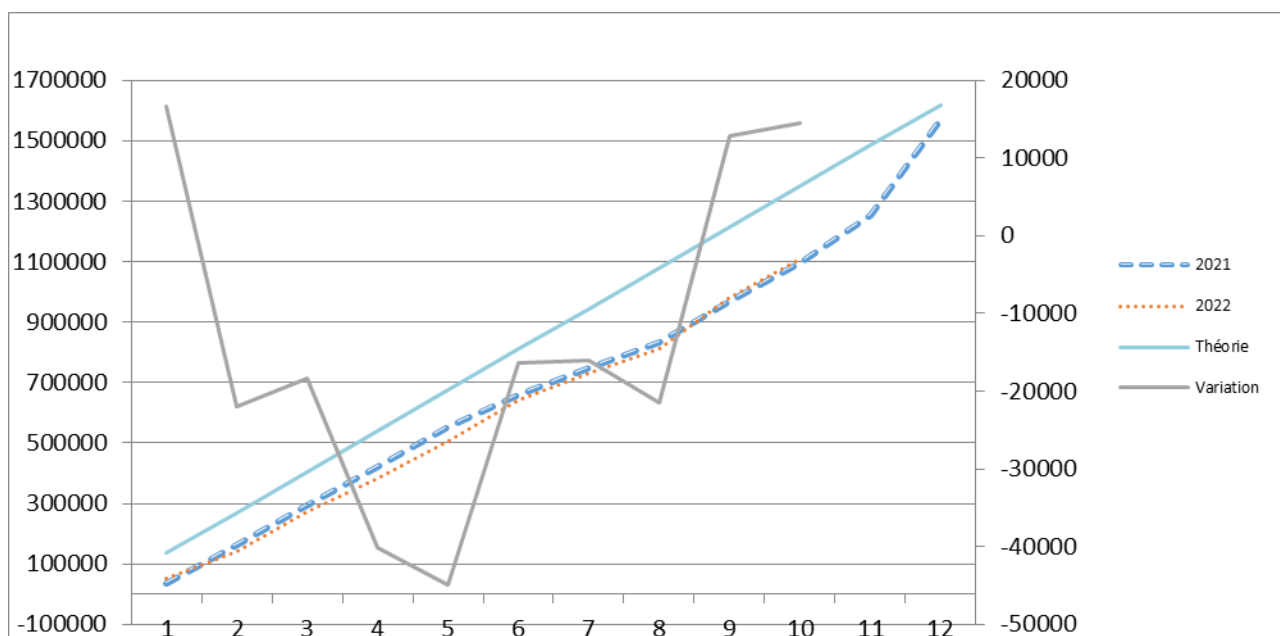
J'attribue ceci à deux phénomènes.

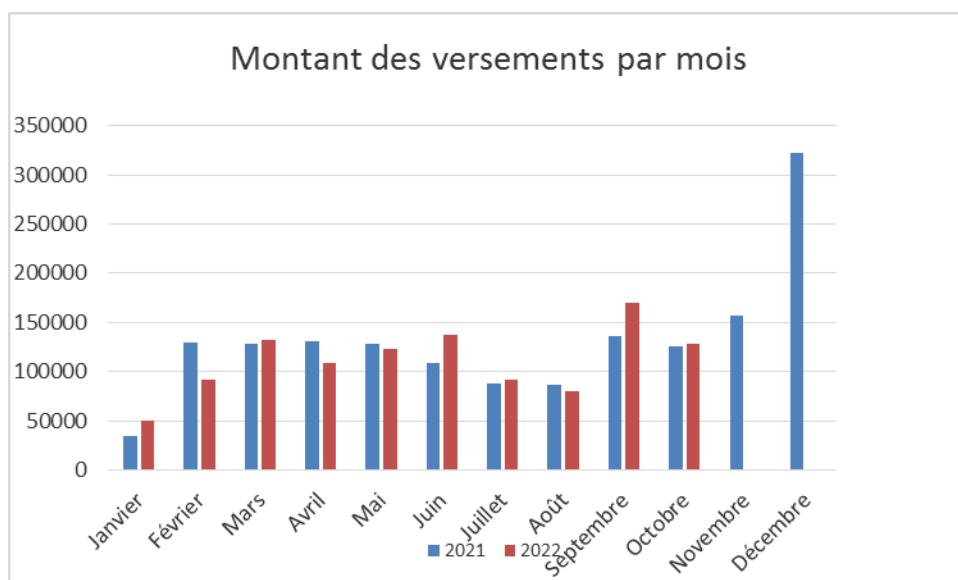
Des versements automatiques des paroissiens dans leurs Eglises locales ceci rassure les trésoriers.

Des visioconférences avec les trésoriers et les présidents tous les deux mois. Ces visioconférences leur permettant d'être au courant de la situation financière de la région.

Nous sommes donc 14 503 € supérieur à l'an dernier. On peut penser que ce chiffre nous permette de « presque » atteindre notre objectif. En effet l'an dernier il a manqué 43 000 € et il me semble que cette année il manquera 30 000 € pour que la contribution soit atteinte.

Voici les versements mois par mois comparés à 2021.





Les colonnes centrales du SiFiPa dénommées « Sur exercices antérieurs » montrent les sommes dues par chaque Eglise.

Reste dû 2019	Réglé	Solde 2019	Reste dû 2020	Réglé	Solde 2020	Reste dû 2021	Réglé	Solde 2021
44 700	2 000	42 700	40 500	0	40 500	43 300	3 500	39 800

Cette année 5 500 € ont été versés sur les exercices antérieurs. Merci à ces Eglises qui ont fait l'effort de rembourser des dettes anciennes.

Deux circulaires par an sont envoyées aux trésoriers et présidents vous rappellent ou vous en êtes de vos versements et les dettes antérieures. Merci d'y répondre rapidement.

Je vous invite à regarder le tableau suivant qui vous montre les versements de chaque consistoire par rapport à l'année dernière.

Situation au 30 octobre 2022 par rapport au 30 octobre 2021							
	Contributions 2021	Versé 2020	Contributions 2022	Versé 2022	Mois sur 12	Aug	Aug %
						22/21	22/21
Bretagne	213075	165710	220440	170795	9,30	5085	3,07
Centre Loire	277610	144464	277110	148285	6,42	3821	2,64
Char.Limousin	204000	129700	205000	138950	8,13	9250	7,13
Char.Maritime	336146	211696	327446	208570	7,64	-3126	-1,48
Loire Océan	265600	217056	270600	222460	9,87	5404	2,49
Poitou	207900	141731	207400	137200	7,94	-4531	-3,20
Vendée	112000	85500	111000	84100	9,09	-1400	-1,64
Total Région	1616331	1095857	1618996	1110360	8,23	14503	1,32

Les versements sont en hausse de 1,32 % par rapport à 2021 soit 14 503 €.

Les hausses observées me paraissent correspondre à la réalité.

Effectivement la forte hausse constatée de la Charente Maritime l'an dernier cachait bien quelques difficultés que nous rencontrons cette année.

Le Centre Loire reste fragile le Conseil régional est vigilant avec deux Eglises importantes en difficulté.

Charente Limousin, la hausse est correcte mais elle repose sur deux Eglises.

Le Poitou et la Vendée restent fragile malgré les baisses de contribution depuis plusieurs années.

Des efforts sont encore à faire car à fin octobre il manque 238 802 € par rapport à ceux que nous aurions dû recevoir en théorie. Il reste à ce jour un mois et demi pour redresser la barre, je pense que nous pouvons y arriver.

Petit rappel en octobre 2009 pour mon 1^{er} synode comme trésorier il manquait 290 521 € et nous étions à 7,83 mois contre 8,2 » mois aujourd'hui. (Cible UN + 1,7% et Cible région + 2%)

Les prêts aux Eglises locales sont suivis grâce à la mise en place d'échéanciers qui permet de mieux les contrôler.

Voici ou nous en sommes au 08.11.2022

Côtes d'Armor :	8 700
Le Mans :	21 250
Nantes :	4 000

La somme globale est de 33 950 €, cette somme à légèrement diminuée. Aucun prêt n'a été accordé cette année.

En 2023 c'est 3 400 € qui ont été accordées en subventions dont 2 000 pris sur le fonds Arnaud. Les autres sommes prisent sur des lignes du titre C (jeunesse, expo et accueil).

La Région

Après avoir parlé des recettes avec les contributions des Eglises locales passons aux dépenses de la région.

Le Titre A est honoré jusqu'à fin octobre.

Le Titre D est honoré jusqu'à la fin octobre.

Les charges sociales sont réglées jusqu'à fin septembre.

A ma connaissance les salaires des pasteurs sont réglés.

Le Titre C au 31 octobre est conforme aux prévisions.

Quelques remarques : Globalement les lignes du budget sont respectées. L'année 2022 n'a pas révélé de surprise.

Le conseil régional reste dans sa ligne budgétaire avec des bureaux de conseil régional en visioconférence.

La ligne « Evangélisation/Pontivy » correspond au frais de Matt Riley liés au logement ainsi que les petits frais de Corinne Charriau. Nous ne bénéficions plus de la subvention du « Fonds Témoignage et Développement » depuis 2019. Le consistoire de Bretagne participe à hauteur de 10 000 € pour ce poste d'évangélisation en Bretagne et cette année nous avons eu 10 000 € du Gustave Adolf Werk.

Le poste évangélisation en Bretagne dont voici un tableau résumant les opérations depuis le début jusqu'à fin octobre 2022 fait partie d'une attention particulière et est très surveillée. Le solde global avec de gros travaux reste bénéficiaire après 7 années de fonctionnement.

Dépenses 2016	10 164,71	Recettes 2016	15 000
Dépenses 2017	22 818,17	Recettes 2017	50 000
Dépenses 2018	12 253,43	Recettes 2018	46 000
Dépenses 2019	10 566,36	Recettes 2019	25 000
Dépenses 2020	7 938,91	Recettes 2020	10 000
Dépenses 2021	7 945,91	Recettes 2021	10 000
Dépenses 2022	6 803,01	Recettes 2022	20 000
		Total	176 000
Solde fin Octobre	78490,50		
Immobilisations	31 875,99		
Salaire Mat Riley	50 073,59		
Solde total	15 559,92		

Le détail des immobilisations sera dans le dossier post synodal.

PONTIVY	2017	2018	TOTAL
ELECTRICITE PHILIPPE	8 319,16		8 319,16
REOVATION PARQUET CUISINE	6 029,76		6 029,76
SCHMIDT	9 590,00		9 590,00
RG SCES peintures intér salle recep/salle eau/sas		3 347,95	3 347,95
RG SCES peintures intér cage escalier et murs		3 063,20	3 063,20
DACQUAY-chauffe eau électrique		1 525,92	1525,92
TOTAL	23 938,92	7 937,07	31 875,99

Le budget du titre C prévu pour 2023 sera de 190 000 € identique à 2022. Je pense qu'il est difficile de faire moins car les services apportés sont considérable. Avez-vous imaginé le secrétariat sans personne au bout du fil...et sans les déplacements du Président de Région...

2.2 LoGéAs

Un grand nombre d'Eglise locales utilisent ce logiciel. Des difficultés restent toujours présentent mais néanmoins ce logiciel reste adapté. Les formations qui ont eu lieu ont été bénéfiques et beaucoup en ont bénéficié, que ce soit pour la compta ou pour le fichier.

Ce logiciel permet la remontée des comptes au niveau régional facilitée.

Pour toutes demandes adressez-vous à moi-même.

2.3 LE TRAVAIL DE L'ERAF (Equipe Régionale d'Animation Financière)

2022 a été l'année où nous avons repris nos habitudes avec le colloque le 26 mars à Nantes en association avec l'équipe évangélisation et l'équipe des immeubles. Vous avez été nombreux à participer.

Notre prochain colloque aura lieu le 1^{er} avril 2023.

L'équipe va se réunir en décembre pour l'organisation, notre intervenant est déjà désigné. Venez nombreux comme d'habitude.

2.4 ETATS RECAPITULATIFS

En 2022 Robert Tenreiro fait l'analyse des états récapitulatifs.

Je rappelle que les comptes doivent être transmis sur la plate-forme stat-Union. Même si tout n'a pas été transmis par ce biais j'ai réussi tout de même à obtenir tous les comptes des églises.

Merci à tous les trésoriers pour leur travail quotidien.

2.5 A QUOI SERVENT LES ETATS RECAPITULATIFS :

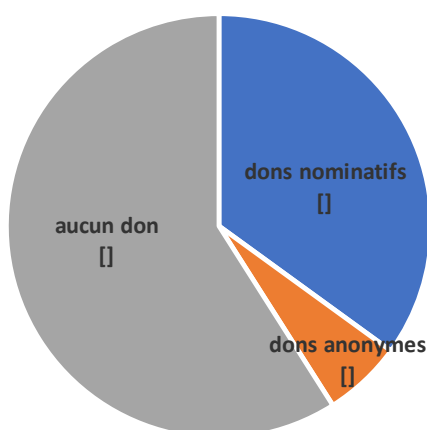
Ils sont utiles et me sont utiles pour comprendre l'état de vos finances. Ils me permettent de mieux vous connaître ainsi que vos finances.

Au niveau national l'ensemble des comptes de toutes les Eglises permet à Jean Marc Degon, responsable de l'analyse des comptes au niveau national d'éditer un rapport. Je vous en livre les grandes lignes et ceci depuis plusieurs années.

Son rapport est présenté à la commission des finances de mars. Cette année son analyse porte sur Les ressources des Eglises locales en 2021 (ressources humaines et matérielles) et les dépenses ordinaires de l'Eglise dans sa mission d'annonce de l'Évangile.

- Le nombre de foyers qui participent à la vie financière de notre Eglise (38 180) continue de décliner. Les églises de villes ne compensent pas le déclin des campagnes. Seulement 41,2% des foyers connus participent à la vie financière de l'Eglise ce qui veut dire que 59% des foyers ne participent pas.

-



Sur 100 foyers connus :

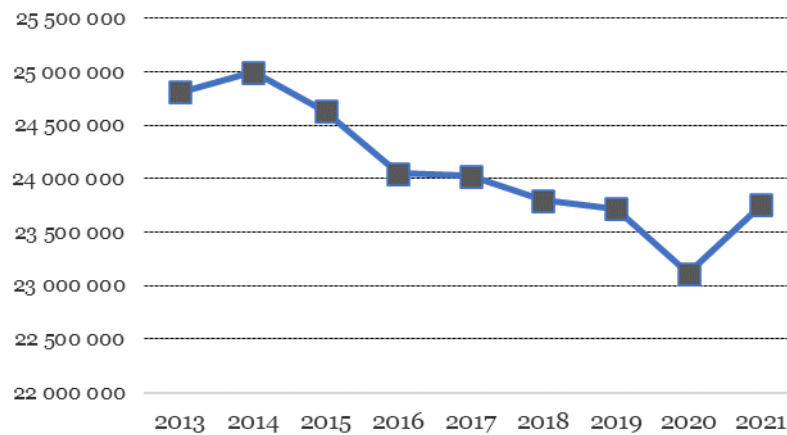
35 participent à la vie de l'église sous forme nominative

6 participent de façon anonyme

59 ne font aucun don

- Les recettes ordinaires internes augmentent de 3,1% (23 830 233 €). On revient au niveau de 2019 après la pandémie de 2020.

Evolution des recettes ordinaires internes depuis 2013



Le don annuel moyen en 2021 (tous dons confondus) est de 624 euros

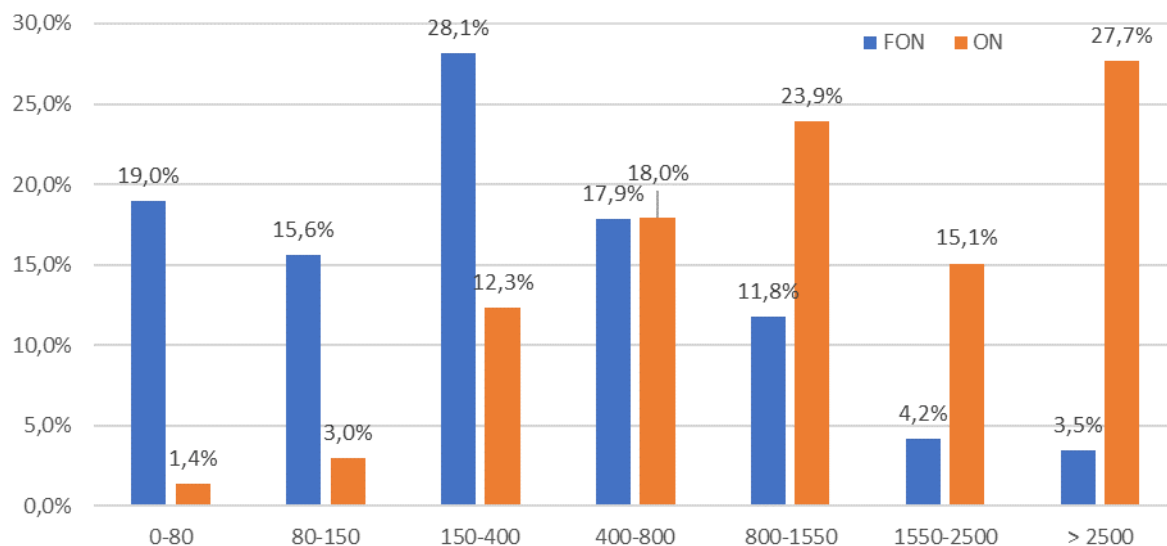
Evolution par région des recettes ordinaires internes:

Région	ROI 2019	ROI 2020	ROI 2021	2020/2019	2021/2020	
CAR	4 393 907	4 285 400	4 151 626	-2,5 %	-3,1 %	↘↘
CLR	2 685 073	2 488 685	2 759 739	-7,3 %	+10,9 %	
NN	1 592 429	1 515 357	1 551 100	-4,8 %	+2,4 %	↘
OUEST	2 270 988	2 233 017	2 377 636	-1,7 %	+6,5 %	
PACCA	1 779 856	1 723 294	1 776 201	-3,2 %	+3,1 %	↘
RP	6 438 094	6 801 619	6 860 667	+5,6 %	+0,9 %	
SO	2 347 240	2 207 020	2 382 584	-6,0 %	+8,0 %	
EST Montbéliard	1 374 772	1 203 490	1 234 023	-12,5 %	+2,5 %	↘
Insp Luth. Paris	836 434	656 385	736 657	-21,5 %	+12,2 %	↘
Total	23 718 793	23 114 227	23 830 233	-2,5 %	+3,1 %	

Les offrandes nominatives représentent 75% des recettes ordinaires internes.
La moyenne annuelle des offrandes nominatives est de 561 euros. Dans l'Ouest la moyenne est de 551 €.

La moitié des foyers donateurs effectue des dons nominatifs annuels inférieur à 260 euros l'autre moitié faisant des dons annuels supérieurs à 270 euros.

Répartition des dons nominatifs en 2021

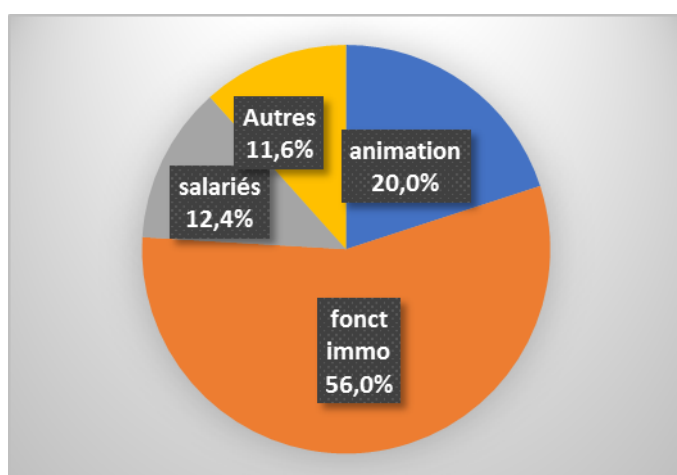


34,6 % des offrandes sont inférieures à 150 €

7,7 % des offrandes supérieures à 1550 €

- Les dépenses ordinaires sont classées en 2 catégories :
 - Les dépenses locales (DL) : -2,6% par rapport à 2020 (8,4 M€)
 - La contribution versée à la région (CV) : -1,5 % par rapport à 2020 (16,3M€)

Voici la structure des dépenses locales :



Les dépenses ordinaires atteignent en 2021 : $8,4 + 16,3 = 24,7$ M€ €

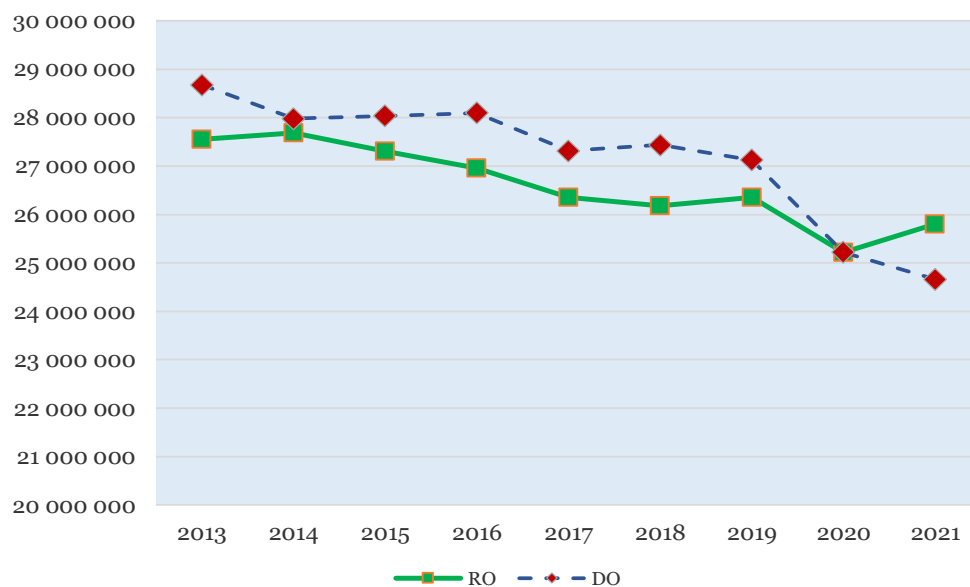
En moyenne, en 2021 pour 100 euros de dépenses ordinaires, les Eglises locales en ont déposé :

34 pour leur fonctionnement propre (dépenses locales) et
66 pour la contribution régionale

Pour l'année 2021, les dépenses ordinaires (DO) d'un montant de **24,7 M€** sont à mettre en vis-à-vis des recettes ordinaires (RO) d'un montant de **25,8 M€**, représentant par là même tout le fonctionnement ordinaire de l'Eglise locale et nous obtenons un **solde positif de 1,1 M€**
L'ouest a un solde positif de 80 000 €

	2019	2020	2021
RO Recettes ordinaires	26 357 080	25 221 700	25 873 012
DO Dépenses ordinaires	27 126 125	25 217 775	24 747 385
Solde	- 769 045	3 925	1 125 627

Evolution des recettes ordinaires et des dépenses ordinaires sur la période 2013 – 2021



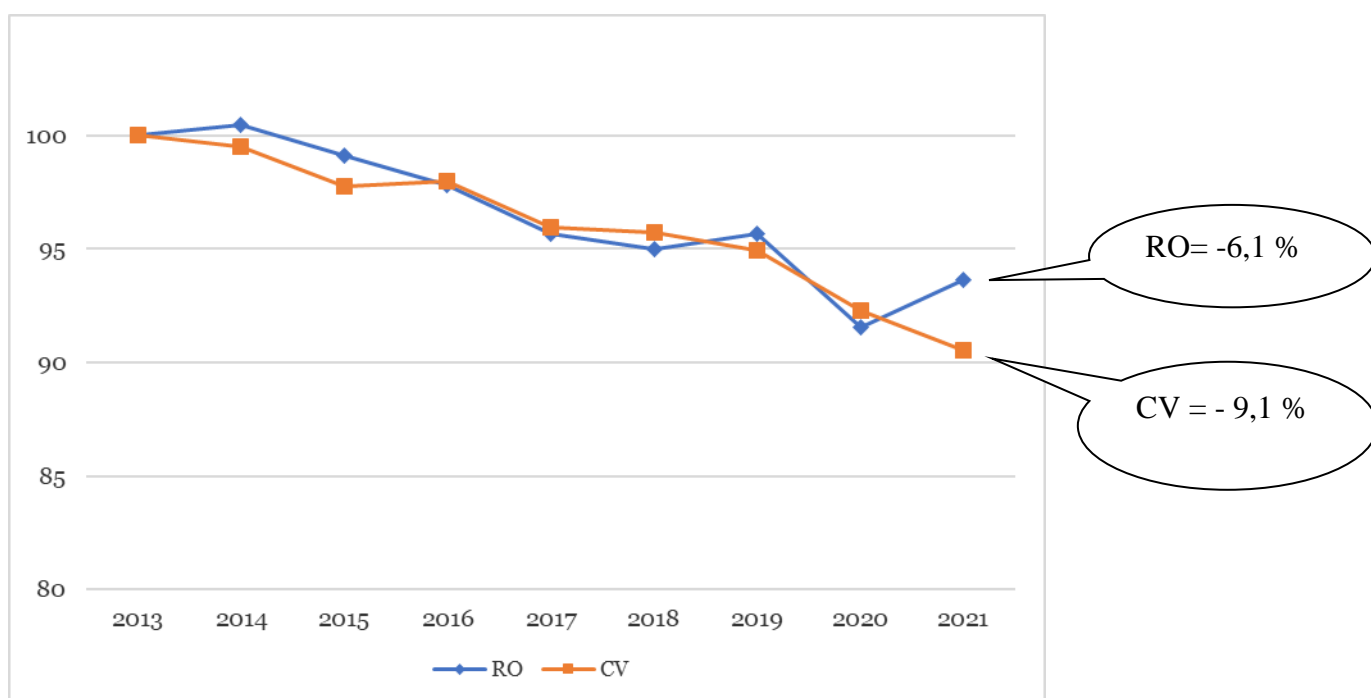
La contribution :

Cette contribution représente la participation de l'Eglise locale aux frais communs des Eglises. Elle est un élément de la solidarité qui s'exerce entre les Eglises et elle représente autant que possible :

- la rémunération de son ou ses ministres,
- la part qu'elle doit assumer des frais communs aux Eglises,

des charges liées à l'action apostolique et une part de la solidarité avec les autres Eglises locales.

Evolution comparée des recettes ordinaires et des contributions versées (indice 100 en 2013)



Depuis 2013, le montant des contributions régionales versé par les Eglises locales est en baisse régulière comme l'atteste le graphique ci-dessus, baisse globale d'environ 9,1 %, ce qui représente un manque d'environ 1,7 M€ hors inflation, sachant que sur la même période, l'inflation était de 6 %.

Ce même graphique montre bien que les évolutions des contributions versées et des recettes ordinaires sont très proches l'une de l'autre jusqu'en 2020.

Baisse générale des contributions versées et elle est plus ou moins importante selon les régions; cette baisse se situe entre -2,1 % et -18,1 % pour huit régions sauf pour la région PACCA qui voit ses contributions dépasser le niveau de 2013 (+ 1,5 %). La région Ouest n'y échappe pas même si la baisse est la plus faible - 2,1 %.

Dans cette période de grandes incertitudes sur le plan économique, mais il faut rester optimiste et fort de ces constats - des foyers donateurs dont le nombre diminue année après année, des offrandes qui se maintiennent malgré tout grâce à un effort supplémentaires de ces foyers -

comment agir ? sommes-nous capables d'intéresser plus de paroissiens à la vie de l'Eglise et, en particulier à sa vie financière ? voilà l'enjeu pour les prochaines années et il y a là place pour un effort accru en termes de formation et d'animation :

- Faire connaître les projets de vie des Eglises à toutes les personnes qui sont peu ou pas engagées, afin de les associer à la vie de la communauté,
- Construire, développer une animation financière qui apporte des informations sur la vie de l'Eglise et ses besoins, qui essaie aussi d'amener à elle plus de foyers donateurs, mais qui doit prendre en compte le fait que tous les paroissiens n'ont pas la même histoire, les mêmes moyens, ni la même approche du don,
- Assurer une gestion équilibrée entre ce qui relève du fonctionnement ordinaire de l'Eglise locale et ce qui relève des projets pour lesquels elle doit mobiliser des ressources particulières

2.6 REVISION

Je reviens sur la révision des comptes qui est toujours à l'ordre du jour. L'idée retenue depuis 2 ans est que la révision puisse se faire entre deux trésoriers peu éloignés géographiquement. Cette solution a permis que 60% des églises locales soient révisées. Continuons dans cette voie qui sera encore à améliorer.

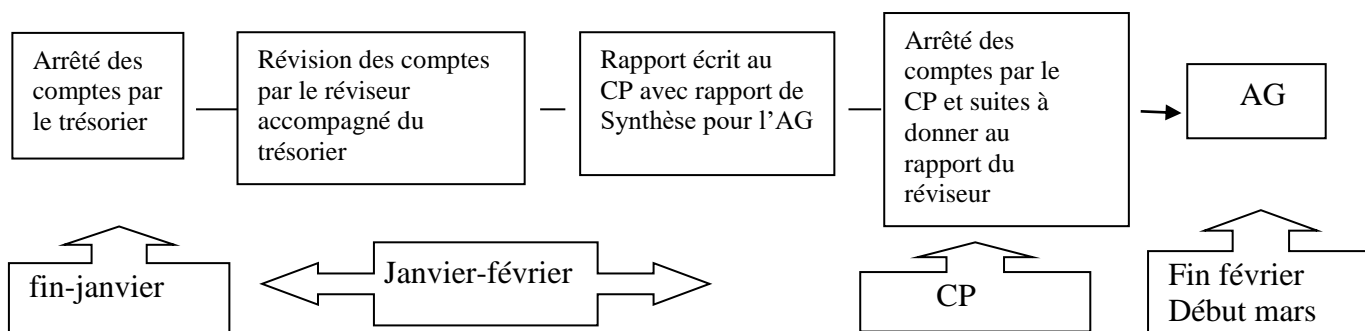
Rappel du calendrier :

Arrêté des comptes le 31 janvier et début de la révision avec ouverture de la plate-forme informatique Stat-Union.

A partir du 1^{er} mars ou plus tôt si vous en avez eu le temps, les assemblées générales peuvent se tenir.

Depuis le 1^{er} février et jusqu'au 15 mars les trésoriers auront renseigné la plate-forme et envoyé au secrétariat régional leurs états récapitulatifs en double exemplaires.

Au 31 mars : Tout devra être terminé. Révision, assemblées générales et les comptes reportés sur la plate-forme.



2.7 LES CONSISTOIRES

Rappel de certaines dispositions.

N'ayant pas de personnalité juridique propre, les consistoires sont placés en relation directe avec leur Région respective.

Le conseil de consistoire doit rendre compte de ses actes de gestion à la Région.

L'ensemble des comptes ouverts au nom de l'EPUDF relève de la pleine et entière responsabilité du conseil national.

Le conseil national a l'obligation comptable de consolider tous les comptes bancaires de l'Union dans le cadre de l'intégration comptable des comptes des régions avec ceux du siège et doit être à même de présenter aux autorités de tutelle l'ensemble de ses comptes.

Pour cela et comme les années précédentes les trésoriers doivent m'adresser leurs comptes, ainsi que les relevés bancaires au 1^{er} janvier et au 31 décembre de l'année écoulée. C'est ainsi que le titre E montre la somme des soldes de chaque consistoire.

Merci aux trésoriers de consistoires pour leur travail.

2.8 LES ASSURANCES

Je ne peux que vous recommander d'adhérer à Servyr. Vous ferez des économies.

Sans rentrer dans les détails je voudrai attirer votre attention sur le fait que le contrat Responsabilité Civile (RC) de l'Union ne couvre que les activités d'Église, c'est-à-dire qui rentrent dans le cadre de l'objet légal des Associations Culturelles (cultes, sorties si elles sont assorties d'un enjeu catéchétique, etc). Il faut donc éviter les situations dans lesquelles l'Association Culturelle est purement « agence de voyage », amenée à organiser des sorties sans rapport direct avec le caractère culturel de l'Association Culturelle.

Notre délégué aux assurances est Charles Antoine Bonzon. Véronique Bobinet peut rester votre interlocutrice et vous renseigner dans la mesure de ses connaissances, et elle en a beaucoup, mais elle n'est pas assureur, alors soyez indulgents avec elle. Vous attendez qu'elle se renseigne ou vous contactez Servyr en prévenant Véronique.

Je vous rappelle les risques les plus courants.

Dégâts des eaux, Incendie et Tempête, Sinistre Auto

2.9 AU NIVEAU NATIONAL

La Commission Nationale des finances se réunit deux fois à trois fois par an avec les présidents et les trésoriers des dix régions de l'EPUDF autour du Président et du trésorier du conseil national Michel Mazet qui se trouve parmi nous.

Les dossiers sont nombreux.

- Examen de la situation financière et les résultats de chaque région pour l'exercice précédent.
- Finances de l'Union nationale pour la préparation du synode national qui a lieu à l'ascension.
- Tendances des budgets de chaque région pour l'année suivante. C'est-à-dire titre A et traitement brut de base des pasteurs.
- Dispositions réglementaires et statutaires, les assurances, les dossiers immobiliers.
- Analyse des comptes de l'année précédente.

Loi sur le séparatisme :

Après un an voilà où nous en sommes :

Avant le 31 mars déclarer le nombre de reçus fiscaux et le montant total (déjà fait en 2022).

Autorisation d'avoir des locations.

Déclarer en préfecture le caractère culturel de nos associations pour fin juin 2023.

Déclarer le nombre de lieux de cultes (juin 2023).

Modification des statuts lors de vos assemblées générales en 2023.

Vous serez averti en temps et en heure pour toutes ces opérations alors ne vous affolez pas.

Il y aura des communications du conseil national mais aussi par les réunions visios que nous faisons régulièrement avec les présidents et les trésoriers de nos associations.

Vous avez déjà eu des informations du conseil national sur le fait que toutes demandes intempestives de nos préfets devront être relayées au conseil régional (Président ou trésorier) dans un premier temps puis au conseil national si nécessaire.

2.10 LE SYNODE NATIONAL DE MAZAMET EN 2022

Les comptes 2021 :

Bilan : Il est en légère hausse pour s'établir à 75 982 475 € soit +3,5 %.

Passif :

Forte augmentation des fonds dédiés

Résultat positif des comptes intégrés (+176 623 €)

Baisse des dettes (fiscales et sociales) et légère augmentation des dépôts des AC (3 173 942 € dont 323 809 € pour l'ouest)

Actif :

L'actif est globalement stable dans toutes ses lignes.

Compte de résultat

- Excédentaire de 176 623 €. Ce résultat correspond au résultat excédentaire du titre A de 93 017 et au solde excédentaire des régions.

	Excédent	Déficit
Résultat de l'union nationale	93 017	
Cumul des résultats des régions	239 593	155 987
Résultat global intégré	176 623	

3. BUDGET 2023

Le budget 2023 sera pour dimanche

CONCLUSION GENERALE :

Ce rapport est encore long mais beaucoup d'informations doivent vous être communiquées.

Je tiens encore à remercier chaleureusement Sylvie Coupin notre comptable et Véronique Bobinet notre secrétaire. Sans leur compétence et leur dévouement les choses ne seraient peut-être pas aussi faciles.

Merci aussi à Jean Luc Crémer pour toutes ces visites auprès des Eglises locales.

Dans mes remerciements je n'oublie pas les Eglises locales et leur conseil avec une pensée particulière pour les trésoriers. Depuis maintenant deux ans les visioconférences avec les trésoriers et les présidents en alternance deviennent une habitude. Ces réunions permettent d'entretenir une bonne relation de confiance entre les associations et la Région. Continuons pour que les soucis puissent être évoqués plus facilement.

Merci pour votre attention et bonne fin d'année.

Christian Lacroix

3. BUDGET 2023

Cette année encore il a été demandé aux Eglises locales de faire une proposition de contributions 2023 pour fin février.

Vos réponses me sont parvenues mais le résultat n'était pas à la hauteur de mes espérances car c'est moins 2300 € par rapport à 2022.

Après étude de vos comptes neuf Eglises ont été relancées en août. Sept ont répondu positivement à une augmentation modérée et justifiée et deux sont restées sur leurs positions.

Les contributions s'établissent donc à 1 621 196 € soit + 2200 € (+0,14%) par rapport à 2022.

Actuellement nous avons 38,5 ETP, 32 ETP payés par la région et 6,5 ETP (évangélisation et aumônerie) par des financements extérieurs.

Le conseil régional souhaite pour 2023 financer 31 postes.

Rappel de la construction du budget :

Les charges : Titre A : voté au synode national
Titre B : rémunérations des pasteurs
Titre C : dépenses locales
Titre D : Dérap

Les recettes : Les contributions des églises locales
Exceptionnel

Côté dépenses :

Titre A : 500 000 (+ 5 000 €)

Titre B : 941 325 (31 postes)

Fi ASP : 4 000

Titre C : 190 000

Titre D : 135 000

Total = 1 770 325 €

Côté recettes :

Contributions : 1 621 196 € Ce que vous avez proposé fin septembre

Recettes exceptionnelles : 149 129 €

Total = 1 770 325 €

Comme vous le constatez nous faisons appel à 149 129 € pris sur le titre B2 pour équilibrer notre budget.

Cette somme vient des versements que vous avez faits depuis l'appel du synode de Rennes. Cette somme est importante et il faudra envisager au synode 2023 de faire un nouvel appel pris sur les réserves des églises locales et je sais qu'il y en a. Les réserves affectées et non affectées se montent à 2 500 000 €

En 2023 de nombreuses églises vont se retrouver en vacances de poste et nous devons faire un gros effort financier pour pourvoir ces postes en 2024. Nous serons certainement amenés à embaucher 5 ou 6 pasteurs pour remonter notre effectif à un niveau raisonnable pour la région.

CONCLUSION DE CE BUDGET :

Voici donc la décision qui vous est soumise pour le budget 2023

Le synode régional approuve le projet de budget 2023 présenté ce matin en annexe 13 pour un total de 1 770 325 € en recettes et en dépenses.

Merci pour les efforts accomplis et tous ceux que vous ferrez à l'avenir.

Bon courage et Merci de votre attention

Christian Lacroix

Décisions financières

COMPTES 2021

Le Synode régional, ayant pris connaissance du dossier financier et de ses annexes 1 à 4, après en avoir débattu, donne quitus au Conseil régional pour sa gestion des comptes de l'année 2021 tels qu'ils sont présentés :

Compte de résultat au 31/12/2021	1 689 381 € en débit et en crédit
Résultat net de l'exercice au 31/12/2021	- 5 483 €
Bilan au 31 décembre 2021	1 908 589 € en actif et en passif

Il décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante.

- Fonds Immobilier	- 10 743 €
- Consistoires	+ 2 688 €
- Fonds réserve titre B2	+ 53 439 €
- Résultat net courant (-65 353+14 228+258)	- 50 867 €

Résultat de l'exercice 2021	- 5 483 €

Sur proposition du Conseil régional dans sa séance du 25 mars 2022 le Synode régional propose d'affecter les – 50 867 à la réserve générale

Il donne décharge au Conseil régional de ses actes de gestion au cours de l'exercice écoulé.

REMISE DE DETTES 2022

Le Synode régional décide de remettre la dette suivante à l'association culturelle :

Bocage Vendéen (Mouchamps 2019) :	7 800 €
-----------------------------------	---------

BUDGET 2023

Le Synode régional approuve le projet de budget 2023 présenté dans le rapport financier et son annexe 14 pour un total de 1 770 325 € en recettes et en dépenses.

Projet de Budget 2023

	Réel 2020	Réel 2021	Budget 2022	Budget 2023		
Nbr ministres	30,5	30,5	33	31		
Titre A	490 000	490 000	495 000	500 000		
Titre B	793 072	860 407	889 246	941 325		
Fi ASP	2 880	3 440	3 840	4 000		
Titre C	153 491	166 257	190 000	190 000		
Titre D	135 000	135 000	135 000	135 000		
Total Dépenses	1 574 443	1 655 104	1 713 086	1 770 325		
Contributions	1 574 164	1 573 031	1 618 996	1 621 196		
Aumoneries						
Exceptionnel	118 847		94 090	149 129		
Total Recettes	1 693 011	1 573 031	1 713 086	1 770 325		
Titre B reel 2021	860 407		TBMB 2011	1079,25		
Nbre Pasteurs 2021	30,5		TBMB 2012	1115,25	3,34	
Cout pasteur 2021	28210,07		TBMB 2013	1160	4,01	
Cout pasteur 2022	29197,42		TBMB 2014	1171,6	1,00	
Cout pasteur 2023	30365,31		TBMB 2015	1177,46	0,50	
			TBMB 2016	1179,82	0,20	
			TBMB 2017	1182,18	0,20	
			TBMB 2018	1194,12	1,00	
			TBMB 2019	1211,91	1,50	
			TBMB 2020	1224,00	1,00	
				1233,70	0,80	01/07/2020
			TBMB 2021	1255,94	1,80	01/01/2021
			TBMB 2022	1277,24	2,00	01/01/2022
				1296,40	1,50	01/07/2022
			TBMB 2023	1346,26	4,00	01/01/2023

Décisions autres que financières

✓ **Renouvellement postes temporaires**

Le synode régional demande au conseil national le renouvellement des postes temporaires suivants :

Animation biblique et théologique I (temps partiel),
Animation biblique et théologique II (temps partiel),
Evangélisation en centre Bretagne,
Aide à l'évangélisation en Bretagne (temps partiel),
Poste missionnaire à Laval (temps partiel),
Poste catéchèse à distance (temps partiel),
Poste présence pastorale en Indre et Creuse.

Ces postes sont des postes régionaux, relevant de l'ACREPU Ouest. Le conseil ecclésial compétent est le comité directeur de de l'ACREPU Ouest.

79 voix

Par ailleurs, le synode régional demande au conseil national le renouvellement des postes temporaires suivants :

- Tours et Touraine II
- Missionnaire Rennes

Ces demandes concernent la période allant du 1er juillet 2023 au 30 juin 2025

79 voix

✓ **Création poste temporaire évangélisation à Orléans**

Le synode régional de la région Ouest réuni au Mans les 11, 12 et 13 novembre 2022, demande au Conseil national la création d'un poste temporaire nommé poste d'évangélisation, pour l'association culturelle d'Orléans.

Cette demande concerne la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2025.

78 voix

✓ **Modification des statuts-type des Associations culturelles**

« Le synode régional de la région Ouest réuni les 11, 12 et 13 novembre 2022 au Mans,

Vu la Constitution, article 36, §§ 3 et 6,

Vu l'article 68 de la loi du 24 août 2021, modifiant l'article 19 de la loi du 9 décembre 1905,

Afin de permettre le dépôt du dossier prescrit par le nouvel article 19-1 de la loi du 9 décembre 1905,

Emet un avis favorable à la proposition de modification des statuts-type des associations culturelles soumise par le conseil national :

A l'article premier, 5° alinéa, nombre minimal de membres de l'association ramené à sept,
A l'article 5-1, fin du 1er alinéa, suppression du mot « quadriennales » après « élections »,
A l'article 7, numérotation 7.1 de l'actuel article et adjonction d'un article 7.2 rappelant que pour toutes les décisions relatives aux ministres du culte, l'association se réfère à la Constitution et aux Règlements de l'EPUDF.

78 voix

Election du modérateur de la 11^{ème} session

(83 voix)

Le Synode régional élit Monsieur Vincent LEFEVRE comme modérateur de sa 11^{ème} session.

Vœux adoptés

1. Questions posées au DEFAP

Le synode de l'Eglise Protestante Unie de France de la région ouest, réuni au Mans du 11 au 13 novembre 2022 demande au Conseil d'administration du DEFAP de répondre aux questions que se pose l'Eglise Protestante Unie de France :

- Indiquer sur le site internet du DEFAP : « Depuis X jours, nous réclamons que justice soit faite pour Eric de Putter »
- Quelles démarches sont actuellement entreprises au Cameroun, auprès de l'Université Protestante d'Afrique Centrale (UPAC) ?
- Quelles démarches le DEFAP entreprend vis-à-vis de la CEVAA ?
- Quels sont les liens que le DEFAP entretient avec la famille de Putter ?

Vœu adopté par 82 voix

2. Titre D sous réserve de réponses aux questions posées au DEFAP

Le synode de l'Eglise protestante unie de France de la région ouest, réuni au Mans du 11 au 13 novembre 2022 demande au conseil régional de ne verser au DEFAP sa contribution, que si et seulement si, les questions qui lui sont posées au sujet du meurtre d'Éric de Putter trouvent une réponse, conformément au vœu numéro 1 relatif aux « questions posées au DEFAP »

Vœu adopté en cours de débat par 82 voix

3. L'accueil des migrants

Suite à la récente, scandaleuse et honteuse polémique entre la France et l'Italie, le synode de l'Eglise Protestante Unie de France région Ouest, réuni au Mans du 11 au 13 novembre 2022, demande au Conseil National de l'Eglise Protestante Unie de France, par la voix de sa présidente Emmanuelle Seyboldt, de rappeler publiquement aux autorités françaises et italiennes leur devoir d'accueillir les migrants perdus en Méditerranée quelle que soit leur origine.

Ces migrants sont des femmes, des enfants et des hommes qui fuient leur pays.

L'honneur d'une nation réside dans sa capacité à accueillir et à traiter humainement les personnes en détresse.

La responsabilité et l'engagement des chrétiens et de l'Eglise consistent à reconnaître en l'autre un frère ou une sœur digne d'amour. Le Dieu de Jésus le Christ aime sans condition l'humain « fait à son image ».

Vœu adopté par 80 voix

4. Création d'un service de prévention des conflits et de médiation en région Ouest

Le Synode de l'Eglise protestante unie de la région Ouest, réuni au Mans du 11 au 13 novembre 2022, demande au conseil régional de mettre en place dans la région Ouest un

service de prévention des conflits et de médiation, sur le modèle de ce qui existe en région Parisienne ou en CLR.

Ce service, appuyé sur des médiateurs professionnels, pourrait être sollicité par les associations culturelles ou les instances régionales, et intervenir pour aider une Église locale, un conseil presbytéral ou un groupe d'Église quel qu'il soit à dénouer une situation conflictuelle. Il pourrait aussi assurer une tâche de formation et de sensibilisation auprès de tous ceux que cette problématique préoccupe. Sa compétence serait une ressource précieuse, sur laquelle le conseil régional et les Églises locales pourraient s'appuyer dans leur mission.

Vœu adopté par 78 voix

5. Les suites des vœux synodaux de 2021 et 2022 relatifs aux harcèlements

A la suite du vœu synodal adopté dans la région ouest à Nantes le 21 novembre 2021, et du vœu adopté au synode national le 20 mai 2022, concernant les situations de harcèlements qui touchent les ministres et les membres de notre Eglise, le synode régional de l'EPUDF région ouest réuni en séance du 11 au 13 novembre 2022 au Mans, remercie la prise en compte du vœu et demande à l'Union nationale :

- 1) La mise en place effective d'outils de sensibilisation, de prévention, et de formation adaptés à la lutte contre les harcèlements de ministres et membres de l'Eglise à divers échelons :
 - L'IPT, Paroisses, conseils presbytéraux, Conseils de Consistoire, conseils régionaux, Conférence des présidents et Conseil National
 - Cette mise en place d'outils pourrait se faire entre autres par la production de vidéos adaptées aux dites situations.
- 2) La mise en place effective d'une structure neutre d'accompagnement psychologique, et spirituelle afin de permettre la prise en compte de la parole des victimes de harcèlements.
- 3) La mise en place d'une structure ecclésiale formée de juristes devant se saisir de ces faits dans un souci d'accompagnement juridique.
- 4) Que l'Union nationale veuille à ce que malgré tout, la finalité de l'Évangile sur le pardon et la réconciliation ne soient pas oubliés et, à défaut, qu'une parole institutionnelle soit posée.

Vœu adopté par 81 voix



Synode régional 2022

Le Mans